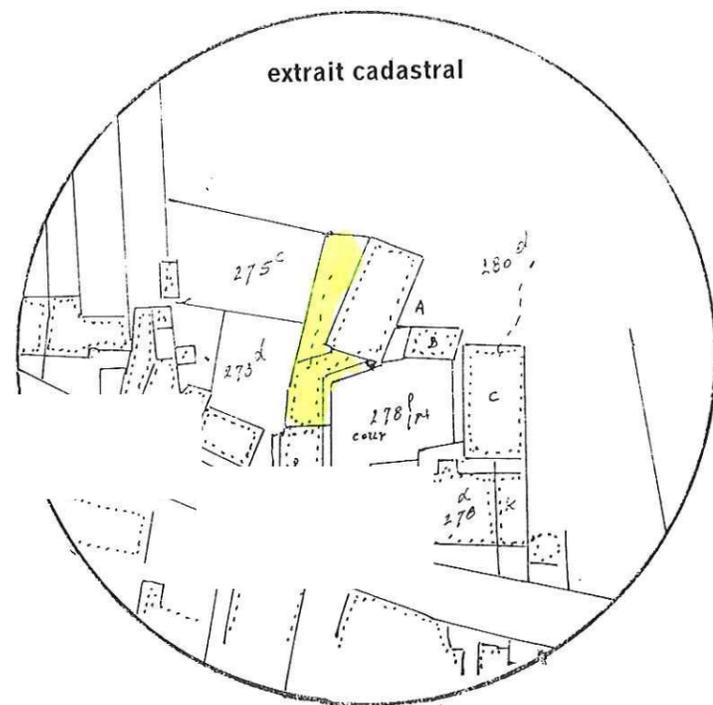


# Province de Hainaut Ville de La Louvière (Trivières)

Cadastre : La Louvière 7<sup>ème</sup> div. Son A n° 278p/pie

## PLAN de DIVISION échelle 1/200

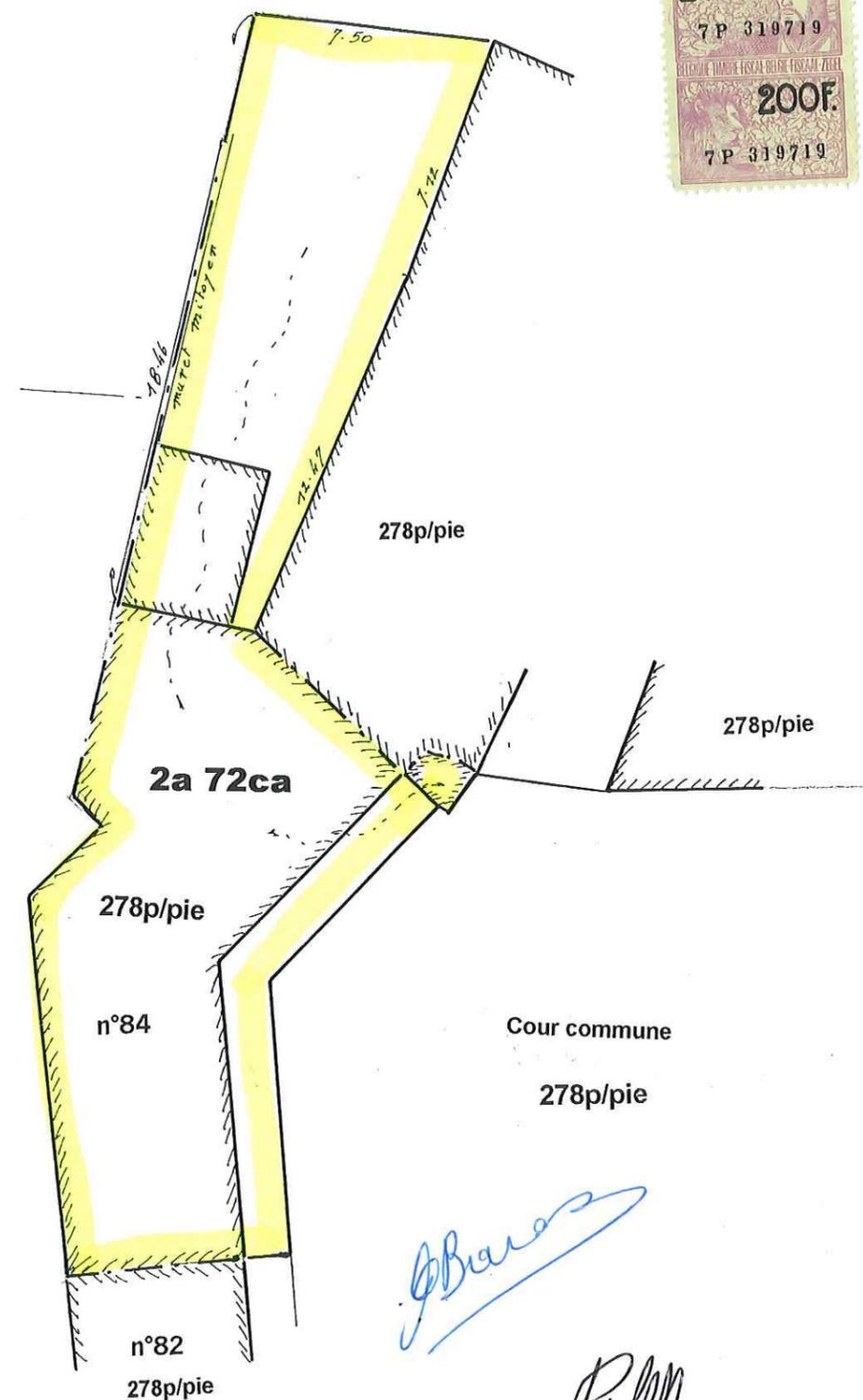
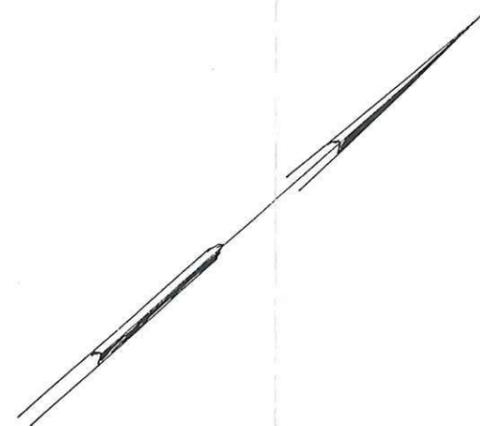


Plan dressé par le géomètre-expert soussigné, légalement assermenté en cette qualité devant le Tribunal de Première Instance séant à Mons, le 04.04.79

La maison sise à Trivières, cadastrée dans la septième division de La Louvière, section A partie du numéro 278p a une contenance suivant mesurage de deux ares septante-deux centiares.

Elle possède en outre 1/3 de la cour cadastrée dans le même numéro d'une contenance de quatre ares seize centiares. Les habitations se partages les deux autres tiers ainsi que représenté sur mon plan du 8 septembre 2000.

Servitudes : Outre une servitude pour les raccordements( eau, égouts...) des bâtiments la bordant, cette cour est fond servant des surplus du bien repris sous les lettres A,B et C



*B. B...*

*[Handwritten signature]*